



## **La direction locale du SPIP fait exploser le milieu fermé de la MA Nîmes**

**Le SPIP du Gard milieu fermé est en arrêt complet.** Tout le service a craqué sous la pression et l'acharnement de la hiérarchie. Les organisations syndicales UFAP et SNEPAP avaient demandé une réunion urgente avec la direction afin de trouver des solutions rapides au mal être justifié des collègues, réunion qui s'est tenue le 12 juin 2024.

La direction semblait avoir été réceptive et s'était engagée notamment à être présente en CAP pour la présentation des dossiers DDSE sur la période estivale et de réfléchir dès la rentrée à la dématérialisation de ces dossiers. La direction s'est engagée également à s'entretenir avec les JAP afin d'obtenir des rôles définitifs de CAP dans des délais plus raisonnables qu'actuellement.

Mais au final tout cela n'était que de la poudre aux yeux ! Durant la semaine qui a suivi, les conditions de travail de nos collègues se sont empirées avec des humiliations d'agents en public, des recadrages par mail en mettant en copie bon nombre de personnels, des agents qui se font hurler dessus par téléphone... ce que nous avons dénoncé lors de notre tract du 19 juin 2024.

Piquée au vif, la direction s'est vengée sur nos collègues au lieu d'entendre véritablement le mal être général du service et de faire preuve de bienveillance.

En effet le vendredi suivant (le 28 juin), la cheffe d'antenne qui n'est plus censée intervenir au sein de la maison d'arrêt au vu de la prise de fonction de la nouvelle DPIP, pond une note de service alourdissant considérablement la charge de travail de nos collègues CPIP. En effet, cette note de service qui se réfère d'ailleurs à des textes abrogés ou hors sujet, oblige les CPIP à aller fouiller dans les téléphones portables des personnes détenues afin de récupérer des numéros de téléphone. Pour cela, il faudra que le CPIP obtienne l'accord du détenu, récupère le code pin du portable, se rende au vestiaire, procède au chargement éventuel du téléphone, vérifie l'identité de la personne en question, etc... rien que ça ! Avec le flux d'entrants au sein de la maison d'arrêt et la surpopulation, cela n'est pas gérable. D'autant qu'au sein des autres établissements de la région, les CPIP ne sont pas contraints à cela et que cela avait déjà été abandonné il y a quelques années au sein de la MA.

Nous notons également que cette modification substantielle de l'organisation du travail des CPIP n'a pas fait l'objet d'un examen en CSA local !

Et que dire de la note de service sur la prévention du suicide, rédigée encore par la cheffe d'antenne qui est illisible et incompréhensible. Cette note impose notamment de réévaluer les situations des détenus signalés TOUTES les semaines, de proposer des pistes de travail pour sortir la personne détenue de la phase suicidaire, de faire des préconisations etc... ! Cette injonction charge les CPIP d'une responsabilité incommensurable et dangereuse, voire irresponsable. Avec entre 90 et 120 suivis, et le flux d'entrants chaque jour, comment nos collègues peuvent assurer une telle tâche avec un tel niveau de responsabilité en plus de tout le reste ?? Nous demandons à revoir urgemment cette note de service en lien avec les CPIP afin de l'adapter à la réalité du terrain et surtout en adéquation avec la charge de travail.

Ce même vendredi, et malgré son engagement, le DFSPIP envoie un mail à l'équipe juste avant son départ en congés en indiquant que finalement, la direction ne sera pas présente sur les CAP DDSE et que les collègues du milieu fermé devront se débrouiller.

## **Par ses actions, la direction a fini d'enfoncer nos collègues déjà sous l'eau.**

C'est à cause de cette mauvaise politique managériale que toutes les collègues ont craqué et que le service du SPIP de la maison d'arrêt de Nîmes se retrouve sans aucun CPIP ni secrétaire.

L'UFAP avait déjà averti le directeur interrégional que ce service n'allait pas bien du tout, avertissement visiblement ignoré et voilà les conséquences !

Deux collègues extérieurs (CPIP placé et agent RT TIG) ont dû être envoyés sur la MA en urgence et même la direction a enfilé le costume de CPIP, à croire que finalement la direction arrive à trouver du temps quand cela est nécessaire...

**Les organisations syndicales dénoncent encore la mauvaise gestion de ce service et attendent de la direction qu'elle fasse preuve de bienveillance et d'une véritable écoute.**

**Les organisations syndicales exigent le retrait de la note de service 6/2024 sur la récupération des numéros de téléphone des détenus et demandent à ce que les notes de service impactant le fonctionnement et l'organisation du service soient systématiquement présentées en CSA.**

**Les organisations syndicales souhaitent que les dossiers DDSE soient gérés de façon dématérialisée lors des CAP afin de décharger les collègues du MF de cette tâche ou à défaut que les agents du MO puissent partager cette tâche.**

**Les organisations syndicales demandent à nouveau une réunion urgente avec les JAP afin d'entériner l'envoi des rôles définitifs des CAP à minima 15 jours à l'avance.**

**Les organisations syndicales sont ouvertes comme depuis le départ à un dialogue constructif et collaboratif afin que le service du SPIP retrouve un cadre de travail serein**